

Section des Bibliothèques publiques

La délégation française de la Section des bibliothèques publiques comprenait 6 membres qui ont assisté en observateurs aux différentes réunions de la section et des sous-sections (bibliothèques des grandes métropoles (INTAMEL), bibliothèques pour enfants et bibliothèques d'hôpitaux).

Au cours de la réunion générale, les membres de la section, après avoir écouté différents rapports, prirent quelques décisions parmi lesquelles la suppression d'une publication de la FIAB *Service de la bibliothèque aux jeunes adultes*. Un certain nombre de suggestions pour les débats du prochain congrès à Oslo en 1975 furent avancées : utilisation du matériel audio-visuel, automatisation dans les bibliothèques publiques... On discuta ensuite de ce que serait la Section des bibliothèques publiques dans les nouvelles structures de la FIAB (thème du congrès d'Oslo). Le projet prévoit une division de la Section des bibliothèques publiques en un certain nombre de sous-sections :

bibliothèques publiques en général ; bibliothèques scolaires ; bibliothèques d'enfants ; bibliothèques d'hôpitaux et bibliothèques pour les handicapés ; bibliothèques des grandes métropoles (INTAMEL).

Deux comités seulement (contrôle bibliographique et formation professionnelle) se trouvent indépendants des sections. Les autres comités se présenteraient selon les cas comme : des groupes de travail avec des experts au sein d'une section ; des comités conjoints au service des sections pour résoudre des problèmes spéciaux (statistiques, construction...) souvent temporaires et avec des objectifs et des calendriers limités.

D'autre part, les sections et comités ne regrouperaient plus des individus mais des représentants désignés par les associations, membres de la FIAB.

La Planification, thème général du congrès, fut l'objet de la 2^e session de la Section des bibliothèques publiques.

M. Süberkrüb (République fédérale d'Allemagne) rappela l'existence de deux documents de base : le manifeste de l'Unesco pour les bibliothèques publiques, revu en 1972 par la section des bibliothèques publiques de la FIAB ; les normes pour les bibliothèques publiques élaborées et publiées par la FIAB en 1973.

Il énonça ensuite un certain nombre de principes pour la planification d'un réseau de bibliothèques publiques. Il insista sur la nécessité d'une étroite coopération entre bibliothèques sur le plan national comme sur le plan international.

M. I.S. Haliena (Tchécoslovaquie) et M. H.J. Vogt (République fédérale d'Allemagne) apportèrent également leurs points de vue. Les approches étaient différentes mais les exposés restèrent sur un plan forcément très général.

La troisième session de la section des bibliothèques publiques fut consacrée à l'étude d'un rapport préparé par le groupe de travail sur le *materiel audio-visuel*. Présenté par M. H. Ernestus, ce rapport, après avoir limité le champ d'activités que s'était fixé le groupe, décrivait la situation actuelle, les possibilités de promotion, de recherches, de normalisation et insistait sur la nécessité d'une information continue dans ce domaine. Le programme proposé fut accepté. On décida de demander aux associations nationales de déléguer officiellement et de soutenir les membres de cette commission de travail afin qu'ils soient en mesure d'assumer des responsabilités précises dans certaines réalisations et d'assister aux réunions. Préparé avec beaucoup de soin ce rapport permit de dépasser les généralités et suscita une réelle discussion.

En lecture publique la France est actuellement peu représentée en nombre. Grâce à M. Baudin, elle est cependant présente au bureau de la Section des bibliothèques publiques et à celui de la sous-section INTAMEL dont il est un des vice-présidents. La prochaine réunion de l'INTAMEL est d'ailleurs prévue à Paris en 1976 et portera notamment sur l'audio-visuel dans les bibliothèques publiques.

La Section des bibliothèques publiques de l'A.B.F. souhaite connaître l'opinion de ses membres sur les structures de la FIAB, thème du prochain congrès. La plupart des textes des interventions des sessions des bibliothèques publiques de Washington peuvent être communiqués à ceux qui en feraient la demande. Il faut cependant noter que bon nombre d'entre eux sont en anglais. Les membres de la Section intéressés par ces questions et désireux de participer à certains de ces travaux sont priés de se faire connaître.

La présence à ces congrès en tant qu'observateur n'offrant qu'un intérêt fort limité, il semble que, comme c'est déjà le cas pour les autres sections de l'A.B.F., la Section des bibliothèques publiques doive se préparer à une participation active aux travaux de la FIAB.

M. C. de Navacelle.